

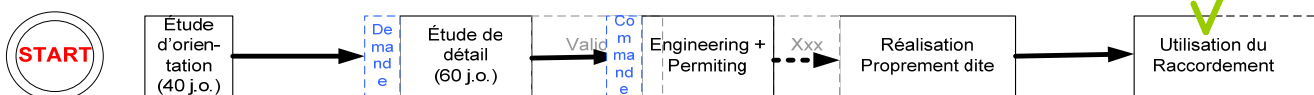
Pistes de réflexion en vue des échanges de vue lors du Work Group « Belgian Grid »

16/09/2011 – 14h00
Empereur 20, 1000 Bruxelles
salles 0.01 + 0.02

2. Règlement technique :

b. Processus de raccordement

a) Etapes de réalisation d'un projet et délais associés



- Afin de mieux épouser la réalité industrielle des projets, la scission de la phase de « Réalisation » en « Engineering » + « Réalisation proprement dite a été envisagée. Le demandeur du raccordement passe commande pour les deux phases en une fois (dont signature du contrat de raccordement) mais la seconde phase de réalisation ne sera démarrée qu'après un « GO » de sa part (tant que la capacité est réservée).
 - La durée de validité de l'étude de détail, après accord technique et présentation du rapport final et sur base de laquelle le demandeur doit passer commande pour la réalisation du raccordement, est étendue à 60 j.o..
- b) Cession d'un projet aux différents stades d'avancement
- A quel moment dans le processus et sous quelles conditions (point de vue processus, et non financières !) un projet peut-il être cédé à une autre partie ?
 - Cfr projet de révision du RTTL : « après signature du contrat de raccordement, la capacité d'accueil réservée ne peut être cédée avant la date de réception officielle de l'installation construite. »
 - Cfr arrêté royal du 11 octobre 2000: l'autorisation de production peut être cédée sous certaines conditions.
- c) Mesures transitoires
- Quelles mesures liées à l'entrée en vigueur en 2002 du règlement technique fédéral souhaite-t-on voir prolonger (fédérations et Elia) ?
 - Souhaite-t-on des mesures transitoires « nouvelles » ?
 - Quelle mise en conformité imposer pour les raccordements ?

c. Notion de raccordement partagé

- a) Qu'est-ce que partager un raccordement ?
- b) Dans quel but ?
- c) Que partager ? Quels éléments concrets ?
- d) Qui partage ?
- e) A quel moment partager (partage dès la conception et/ou de l'existant) ?
- f) Qui est responsable de quelles tâches entre les UR's? Un UR est-il principal (voire un seul point de contact pour Elia) ou tous les UR's sont-ils au même « niveau »?
- g) Quelles distinctions et similitudes avec les « CDS » ?